

Version corrigée, G5: modification dans le titre (octobre 2009)

N° 3 Septembre 2009

NEWSLETTER

Informations démographiques

Editorial

Si une femme donnait autrefois naissance de cinq à sept enfants en moyenne dans le monde, actuellement elle n'en a plus qu'un à deux dans les pays développés. Depuis des dizaines d'années, les couples se sont mis à limiter volontairement les naissances, notamment grâce à l'accès à des moyens modernes de contraception. La majorité de l'humanité vit ainsi, aujourd'hui, dans un pays où la fécondité est basse, en dessous du niveau permettant le remplacement des générations – niveau qui se situe à 2,1 enfants par femme.

La Suisse fait partie des pays à basse fécondité puisqu'on compte 1,48 enfant en moyenne par femme en 2008, alors qu'on en dénombrait 3,68 au début du 20^e siècle. En Europe, en ce début de 21^e siècle, la fécondité est particulièrement basse au sud et à l'est ainsi que dans les pays germanophones et plus forte au nord et à l'ouest. Les pays avec la fécondité la plus forte sont l'Islande (2,09 enfants en moyenne par femme en 2007), l'Irlande (2,01 en 2007) et la France (1,98 en 2007), qui atteignent presque le niveau permettant le renouvellement de leur population.

Il nous a alors paru important d'observer l'évolution de **la fécondité** dans notre pays, mais également de nous intéresser à la France, pays limitrophe qui enregistre un regain de fécondité depuis quelques années, et de déchiffrer les raisons de cette progression. Ces raisons peuvent-elles être applicables à la Suisse et aux pays membres de l'Union européenne? Peut-on parler d'un nouveau baby-boom, lorsque l'on constate une augmentation du nombre de naissances depuis le début des années 2000 dans notre pays et dans quelques pays européens? Quel poids peuvent avoir les naissances de jumeaux sur la fécondité actuelle suisse? En termes de démographie pure, l'indicateur conjoncturel de fécondité utilisé universellement restitue-t-il vraiment correctement le niveau actuel de la fécondité en Suisse? Telles sont les questions auxquelles la présente publication tente d'apporter des réponses. □ CES

Sommaire

Evolution de la fécondité

- Les tendances de la fécondité en Suisse 2

- Un nouveau baby-boom en Suisse? 3

- Les naissances gémellaires évoluent-elles dans le temps? 4

- Quelle est l'influence de la hausse de l'âge des femmes à la maternité sur le nombre d'enfants? 6

- Les réponses de l'expert: interview de Monsieur Gilles Pison de l'INED, France 8

Définitions

- Définitions démographiques 10

Actualités

- Données statistiques, publications et conférences 10

17,1%

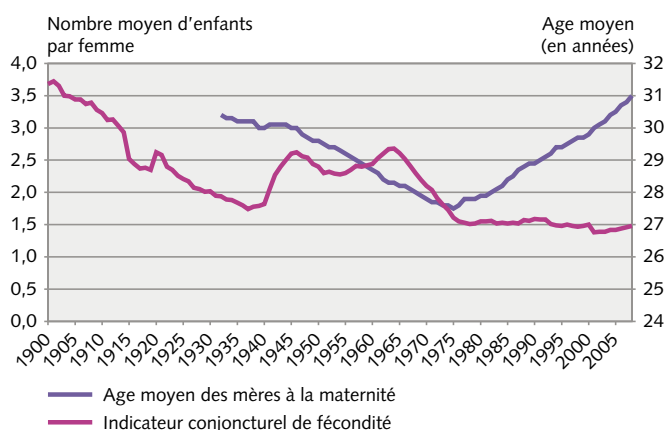
Il s'agit de la part des naissances hors mariage sur l'ensemble des naissances vivantes en Suisse pour l'année 2008. Cette proportion a pratiquement doublé en 10 ans, puisqu'elle n'était que de 8,8% en 1998. Comparée à la moyenne de l'Union européenne (33% en 2007), notre pays affiche encore l'un des taux de naissances hors mariage les plus bas.

Les tendances de la fécondité en Suisse

Durant le siècle dernier, la fécondité suisse a subi de fortes fluctuations. Elles sont à la fois liées aux événements politiques et économiques de notre pays, mais également aux changements de comportements des femmes et des couples, ainsi qu'à l'évolution de notre société. En effet, aujourd'hui, les femmes ont moins d'enfants (1,48 enfant en moyenne) et elles les ont à un âge plus avancé qu'au début du 20^e siècle.

Evolution de la fécondité, de 1900 à 2008

G 1



Sources: BEVNAT, Deux siècles

© OFS

En Suisse, la fécondité diminue entre le début du 20^e siècle et la fin des années trente, passant de 3,7 enfants en moyenne par femme à 1,8. Durant cette période, seul un léger regain du nombre de naissances se produit autour de 1920–1921. Il fait suite à la hausse très forte de la mortalité des années 1918–1919 due à l'épidémie de grippe espagnole. La première véritable augmentation de la natalité s'observe donc dès 1940, contrairement aux pays d'Europe qui étaient alors en guerre. De 1940 à 1946, l'indicateur conjoncturel de fécondité¹ se situe autour de 2,4 enfants par femme (cf. graphique G1). Il diminue légèrement de 1947 à 1954 pour remonter ensuite à 2,7 en 1964. Les années 1940 à 1946 sont des années particulièrement fécondes. On parle alors de *baby-boom du temps de guerre et de l'après-guerre*. Le second baby-boom, appelé *baby-boom de la prospérité*, intervient dans les années 1955 à 1964. Il découle principalement de la précoïté croissante des mariages qui a pour conséquence l'allongement de la période féconde. Du fait qu'il y a eu davantage de jeunes couples, le nombre de premières naissances a donc fortement augmenté. Les périodes de ces deux baby-booms correspondent à peu près à celle des « Trente Glorieuses », terme qu'on utilise parfois pour parler des années de croissance économique européenne allant de 1945 à 1974.

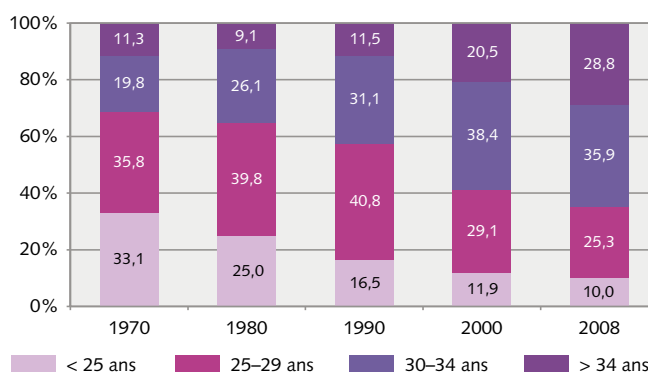
L'introduction de la pilule contraceptive et du droit à disposer de son corps, ainsi que la fin de la prospérité économique précipitent la fin du deuxième baby-boom. En effet, à partir de 1965 on constate que le nombre de naissances vivantes en Suisse ne cesse de diminuer, à l'exception des années 1984 à 1992. Les années septante sont marquées par un fort recul du nombre de naissances, puisqu'on n'en dénombre que 70'000 en moyenne contre environ 100'000 durant la précédente décennie (avec un

pic de 113'000 en 1964). On compte en moyenne 83'000 naissances annuelles durant les années nonante. Depuis 2001, le nombre de naissances oscille autour de 73'000 et l'année 2003 marque le début d'une continue, mais légère, augmentation de leur nombre (cf. graphique G4).

Parallèlement à la diminution générale du nombre de naissances depuis la fin des années soixante en Suisse, on remarque également un report de la fécondité. Les femmes retardent l'arrivée de leur premier enfant et de ce fait, elles en ont aussi progressivement moins. Si, en 1970, une femme a en moyenne 2,1 enfants et qu'elle accouche de son enfant à l'âge de 27,8 ans, ces résultats sont respectivement de 1,48 enfant et 31 ans² en 2008.

Naissances vivantes selon l'âge de la mère, de 1970 à 2008

G 2



Source: BEVNAT

© OFS

La répartition des naissances vivantes selon l'âge de la mère a fortement changé durant les quatre dernières décennies (cf. graphique G2). En 2008, presque deux tiers des mères avaient 30 ans ou plus à la naissance de leur enfant, alors qu'en 1970 la grande majorité avait moins de 30 ans. Le nombre de jeunes mères est particulièrement en baisse. En 1970, 33,1% des mères avaient moins de 25 ans à la naissance de leur enfant, en 2008, seules 10% des femmes sont encore dans cette tranche d'âges. La proportion des mères ayant entre 30 et 34 ans augmente de façon continue depuis le début des années septante et la part de celles ayant 35 ans ou plus progresse de façon plus marquée encore (+ 97% entre 1970 et 2008).

En Suisse, la fécondité est liée de près à la nuptialité. Dans la plupart des cas, on attend de se marier avant de fonder une famille. Ce comportement s'observe dans le passé mais aussi ces dernières années. Depuis 1995, le nombre annuel de mariages reste relativement stable et oscille autour de 40'000. Avec le temps, les couples s'unissent à des âges de plus en plus avancés, ce qui peut avoir pour conséquence de retarder l'arrivée des enfants. L'âge moyen au premier mariage n'a cessé d'augmenter depuis 1970, passant de 26,5 ans pour les hommes et 24,1 ans pour les femmes à respectivement 31,4 ans et 29,1 ans en 2008.

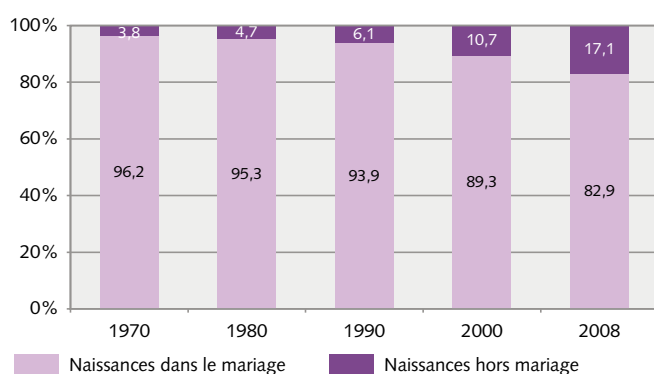
¹ cf. Définitions en page 10.

² Dans le calcul de l'âge moyen à la maternité, on considère toutes les naissances indépendamment de leur rang.

On remarque cependant un changement de comportement depuis les années septante. En effet, dès 1978, le nombre de naissances hors mariage augmente. Si on en dénombreait 2900 cette même année, on en compte 13'100 en 2008, soit une hausse de 349%. Ces naissances représentent 17,1% du total des naissances comptabilisées en Suisse en 2008 (cf. graphique G3). Notre pays reste toutefois à la traîne par rapport aux autres pays d'Europe en ce domaine. Pour comparaison, en 2007, les naissances hors mariage représentent 54,8% du total des naissances en Suède, 51,7% en France, 38,3% en Autriche et 30,8% en Allemagne.

Evolution de la part des naissances hors mariage, de 1970 à 2008

G 3



Source: BEVNAT

© OFS

Le faible niveau de la fécondité de notre pays peut s'expliquer par des phénomènes de société tels que l'élévation de l'âge à la maternité liée à l'allongement de la durée de formation, la prospérité et la diffusion des méthodes contraceptives, la difficulté de concilier vie familiale et vie professionnelle, le choix de ne pas avoir d'enfant. De plus, comme les femmes mettent au monde leur premier enfant toujours plus tard, on peut supposer qu'elles en feront moins. Toutefois, le léger regain de fécondité observé depuis 2004 dans notre pays laisse penser que quelles que soient les situations et les conditions de vie, les couples sont toujours désireux d'avoir des enfants. □ CES

Références:

Démos. Bulletin d'information démographique. N° 4/2007. [Vieillesse démographique et adaptations sociales](#), Neuchâtel.

Pison, Gilles (2009), «[France 2008: pourquoi le nombre de naissances continue-t-il d'augmenter?](#)», in *Population et Sociétés* n° 454, Paris.

Un nouveau baby-boom en Suisse?

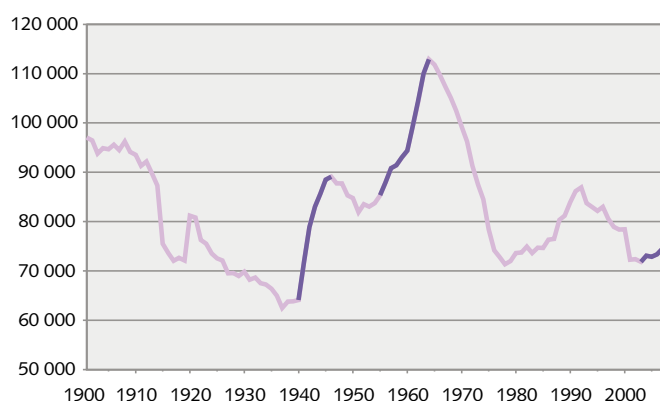
Depuis 2001, le nombre de naissances enregistrées annuellement en Suisse augmente. Certains n'ont pas hésité à parler d'un nouveau baby-boom en observant ce changement de tendance. Est-ce bien le cas?

La Suisse, comme la plupart des pays développés, enregistre depuis plusieurs décennies une fécondité nettement inférieure à celle nécessaire au renouvellement naturel des générations. Depuis la fin des années septante, l'indicateur conjoncturel de fécondité de notre pays se situe en effet aux environs de 1,5 enfant alors qu'il en faudrait 2,1 pour que les générations se renouvellent (cf. graphique G1, p.2).

Depuis 2001 cependant, le nombre de naissances est reparti à la hausse, légèrement jusqu'en 2006 et de façon plus marquée depuis 2007 (cf. graphique G4). Peut-on qualifier ce changement de tendance de baby-boom?

Evolution du nombre de naissances, de 1901 à 2008

G 4



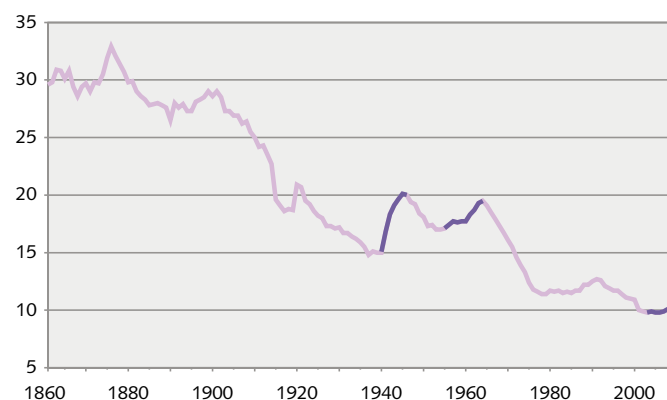
Source: BEVNAT

© OFS

Un baby-boom se définit comme une hausse soudaine, rapide et forte du nombre de naissances et de la fécondité. Au cours du 20^e siècle, la Suisse a connu deux baby-booms. Le premier a débuté en 1940 et s'est terminé à la fin de 1946. Entre ces deux années, le nombre de naissances a progressé de 39%, soit en moyenne de 6,5% par an. Le taux brut de natalité (cf. graphique G5) est passé de 15‰ à 20‰ (+33%, soit +5,6% par an) alors que l'indicateur conjoncturel de fécondité a progressé de 1,8 enfant par femme à 2,6 (+44%, soit +7,3% par an).

Le deuxième baby-boom a débuté en 1955 et s'est terminé à la fin de 1964. Entre ces deux années, le nombre de naissances a progressé de 32%, soit en moyenne de 3,6% par an. Le taux brut de natalité est passé de 17‰ à 20‰ (+14% soit +1,6% par an) alors que l'indicateur conjoncturel de fécondité a progressé de 2,3 enfants par femme à 2,7 (+16,5% soit +1,8% par an). La natalité se situant à un niveau élevé en 1955 lors du début de cette hausse, la progression est relativement moins importante qu'entre 1940 et 1946, mais elle demeure marquée et rapide.

Dans la littérature démographique, on considère parfois ces deux périodes comme un seul et unique baby-boom marqué par un recul temporaire de la fécondité à la fin des années quarante et au début des années cinquante. On parle également



Source: BEVNAT

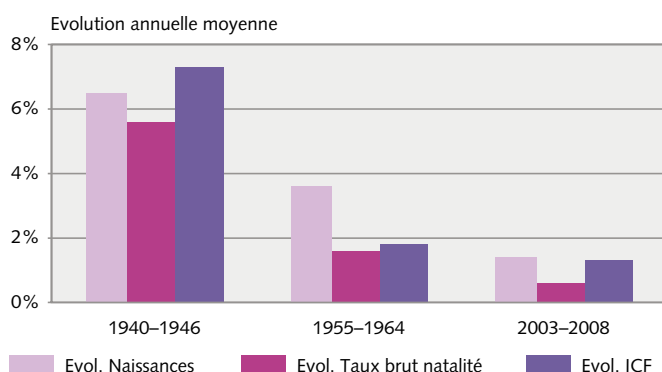
© OFS

d'un baby-boom en deux vagues (Blanc, 1990). Même si l'ensemble de la période 1940–1964 est caractérisé par une forte natalité, il nous semble cependant plus exact de parler de deux baby-booms au sens strict du terme, soit deux épisodes de hausse soudaine, rapide et forte du nombre de naissances et de la fécondité.

En comparaison avec ces deux périodes, l'augmentation du nombre de naissances observée en Suisse entre 2003 et 2008 ne peut pas être véritablement considérée comme un baby-boom. D'une part, l'augmentation annuelle du nombre de naissances est nettement moins forte et rapide durant ces années que lors des périodes 1940–1946 et 1955–1964 (cf. graphique G4). D'autre part, lorsque le nombre de naissances est mis en relation avec la taille de la population par le calcul du taux brut de natalité, on constate que ce taux n'augmente quasiment pas entre 2003 et 2008 puisqu'il passe de 9,8‰ à 10,1‰, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,6%. Entre 1940 et 1946, le taux brut de natalité a progressé annuellement de 5,6% et de 1,6% entre 1955 et 1964. Pour ce qui est de l'indicateur conjoncturel de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, il n'a augmenté que de 1,3% par année entre 2003 et 2008 alors que cette augmentation a été de 7,3% entre 1940 et 1946 et de 1,8% entre 1955 et 1964 (cf. graphique G6). □ SC

Comparaison de l'évolution du nombre de naissances, de la natalité et de la fécondité, en 1940–1946, 1955–1964 et 2003–2008

G 6



Source: BEVNAT

© OFS

Références:

Blanc, O. (1990). «Populations, structure des établissements humains». In *La nouvelle géographie de la Suisse et des Suisses*. Payot, Lausanne.

Calot G., Sardon J.-P. (1998), «La vraie histoire du baby-boom». *Sociétal* 1998/16, pp. 41–44.

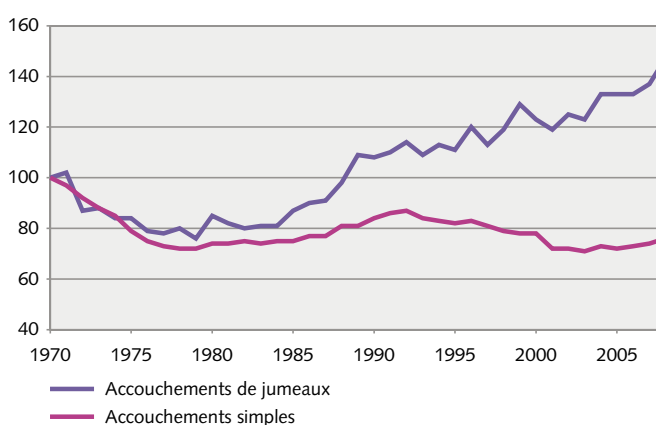
Les naissances gémellaires évoluent-elles dans le temps?

La naissance simultanée de plusieurs enfants est un événement particulier qui suscite toujours des réactions empreintes d'ambivalence. Depuis 1970, la part d'accouchements de jumeaux a pratiquement doublé en Suisse. Liées à la progression de l'âge de la mère à la maternité, ces naissances doubles contribuent, dans une moindre mesure, à la hausse des naissances.

Dans la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), on différencie les accouchements dits simples (74'051 en 2008) des accouchements multiples³ (1305). Les accouchements de jumeaux (1275) sont la forme la plus courante des accouchements multiples. Chez les jumeaux, on fait encore la distinction entre les «vrais» et les «faux» jumeaux. Si la fréquence des naissances de vrais jumeaux reste, en général, relativement stable (en moyenne 3 à 4 naissances sur 1000⁴), celles de faux jumeaux sont, quant à elles, de plus en plus fréquentes. Cependant, la statistique du mouvement naturel de la population ne nous permet malheureusement pas de différencier les accouchements de vrais et de faux jumeaux, que nous considérerons donc dans leur totalité.

Evolution des accouchements simples et doubles, de 1970 à 2008 (Index 1970=100)

G 7



Source: BEVNAT

© OFS

Le taux de gémellité⁵ est un indicateur révélateur des changements biologiques et sociaux de la fécondité des femmes. Depuis les années quatre-vingts, la part d'accouchements

³ Dans les accouchements multiples, on compte un accouchement et non pas le nombre d'enfants mis au monde.

⁴ <http://www.embryology.ch/francais/fplacenta/gemell01.html>

⁵ Le taux de gémellité s'exprime en nombre d'accouchements doubles pour 1000 accouchements.

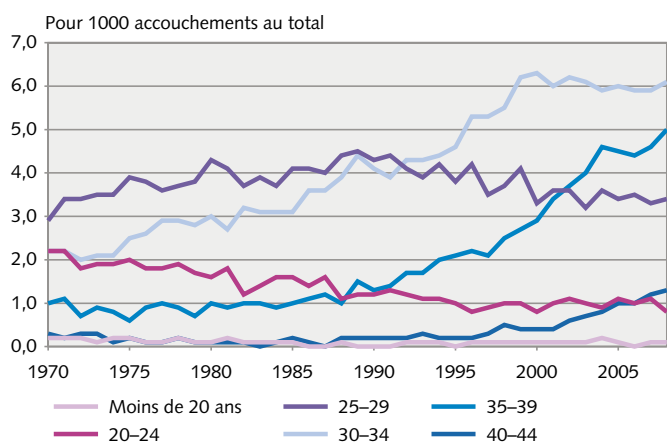
gémellaires n'a cessé d'augmenter en Suisse sous l'influence de l'évolution de l'âge à la maternité, du rang de naissance et/ou de la lutte contre la stérilité. En 2008, 17 accouchements sur 1000 ont abouti à la naissance de jumeaux (cf. graphique G7, p. 4).

Selon Gilles Pison (2004), l'un des principaux facteurs d'accouchements gémellaires est l'âge de la mère. «Par rapport à l'âge de la mère, la proportion augmente régulièrement jusqu'à 36 ou 37 ans où elle atteint un maximum, puis décroît rapidement pour retrouver un niveau nul à la ménopause. Cette évolution est le reflet de celle de l'hormone de croissance folliculaire (FSH), dont le pic déclenche l'ovulation. Le taux de cette hormone dans le sang augmente régulièrement avec l'âge. Il en résulte une fréquence croissante d'ovulations multiples».

Or, l'âge moyen à la maternité est en constante augmentation dans notre pays depuis le milieu des années septante (cf. graphique G2, p.2). Dans ce contexte, comment les naissances gémellaires évoluent-elles? On observe une progression significative des accouchements doubles chez les femmes de 30 à 34 ans et chez celles de 35 à 39 ans. En effet, chez les femmes de ces classes d'âges, les accouchements doubles sont les plus nombreux et continuent d'augmenter. Ils représentent 10 accouchements sur 1000. En 30 ans, leur nombre a triplé. En hausse également, mais dans une moindre mesure, les accouchements gémellaires chez les femmes de 40 à 44 ans concourent également à ce phénomène (cf. graphique G8).

Accouchements doubles selon l'âge de la mère, de 1970 à 2008

G 8



Source: BEVNAT

© OFS

Le taux de gémellité augmente avec le rang de naissance. Le rang de naissance étant en corrélation positive avec l'âge de la mère, la probabilité d'avoir une naissance multiple est plus grande chez les femmes ayant déjà eu des enfants antérieurement.

Par ailleurs, depuis le début des années septante, le recours aux traitements contre la stérilité contribue également à la hausse des naissances multiples. La procréation médicalement assistée correspond à l'ensemble des techniques⁶ visant à aider les couples à concevoir en dehors de l'union naturelle et à mener à terme une grossesse. L'objectif visé est d'obtenir de bons taux de grossesses tout en limitant les risques et les complications. Les problèmes les plus importants suite à un traitement sont les grossesses multiples qui adviennent de façon relativement fréquente. Les enfants issus de telles grossesses viennent souvent au monde plusieurs semaines trop tôt, ce qui représente un risque pour leur santé. Les données les plus récentes, datant de 2007, montrent qu'environ 1700 enfants⁷ sont venus au monde en Suisse dans ce contexte. Dans 17% des cas, il s'agissait de naissances multiples. □ FRA

La loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA)

Avant l'entrée en vigueur de la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA), chaque médecin pouvait décider du nombre d'embryons qu'il souhaitait transférer dans l'utérus de la femme. Le niveau maximum a été enregistré en 1995, 2,6 embryons étaient alors transférés par cycle en moyenne.

En 2001, la LPMA entre en vigueur. Son but est de protéger la dignité humaine, la personnalité et la famille en interdisant l'application abusive de la biotechnologie et du génie génétique. Elle interdit notamment la conservation d'embryons, le don d'ovules ainsi que l'analyse génétique d'embryons conçus par fécondation in vitro. Elle n'autorise que la cryoconservation des zygotes. Elle limite à trois le nombre d'ovules fécondés pouvant être transformés en embryons et transférés dans l'utérus de la femme. Toutefois, tous les ovules fécondés ne deviennent pas tous des embryons viables.

En outre, la loi suisse interdit le diagnostic préimplantatoire (DPI). Par DPI, on entend les examens permettant aux couples souhaitant avoir un enfant de faire examiner les embryons obtenus par fécondation in vitro, afin de déterminer d'éventuelles anomalies chromosomiques et mutations génétiques. Contrairement au diagnostic prénatal, le diagnostic préimplantatoire ayant lieu avant la grossesse n'entraîne donc pas d'interruption de grossesse en cas de détection d'une anomalie génétique sur l'embryon. Le diagnostic préimplantatoire est autorisé dans de nombreux pays d'Europe.

En février 2009, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur le DPI. Une modification de la loi sur la procréation médicalement assistée vise à assouplir, dans certaines limites, l'interdiction actuelle du diagnostic préimplantatoire.

Références:

Pison, G. et al. (2004). «[La fréquence des accouchements gémellaires en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux](#)». *Population* 2004/6, Volume 59, p. 877-907.

Lüthi, T. (2006). «[Le problème des grossesses multiples](#)». *Bulletin des médecins suisses* 2006/87.

⁶ Ces techniques font référence à une terminologie, dont voici une liste non exhaustive: FIV(ETE) ou fécondation in vitro (et transfert d'embryons), IAC ou insémination artificielle avec sperme de conjoint, IAD ou insémination artificielle avec sperme de donneur et ICSI (de l'anglais Intracytoplasmic Sperm Injection) ou injection intracytoplasmique de spermatozoïdes. En Suisse, seuls les centres, laboratoires et professionnels expressément autorisés peuvent pratiquer la procréation médicalement assistée.

⁷ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/02/03/key/02.html>

Quelle est l'influence de la hausse de l'âge des femmes à la maternité sur le nombre d'enfants?

En Suisse, les femmes ont en moyenne 1,48 enfant, selon l'indicateur conjoncturel de fécondité. Mais la fécondité effective est bien plus élevée lorsque l'âge moyen des femmes à la maternité augmente au cours de temps. Les démographes parlent d'un «effet de calendrier» quand ils mesurent l'effet de la hausse de l'âge des femmes à la maternité sur le taux de fécondité. La descendance finale, qu'on peut calculer pour les femmes de toutes les générations, fournit également des indications sur le niveau effectif de la fécondité.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) donne le nombre théorique d'enfants qu'une femme aura au cours de sa vie, si les taux de fécondité par âge observés pour une année donnée restent inchangés pendant toute sa période de reproduction (de 15 à 49 ans). C'est l'indicateur le plus couramment utilisé en démographie pour étudier la fréquence des naissances⁸.

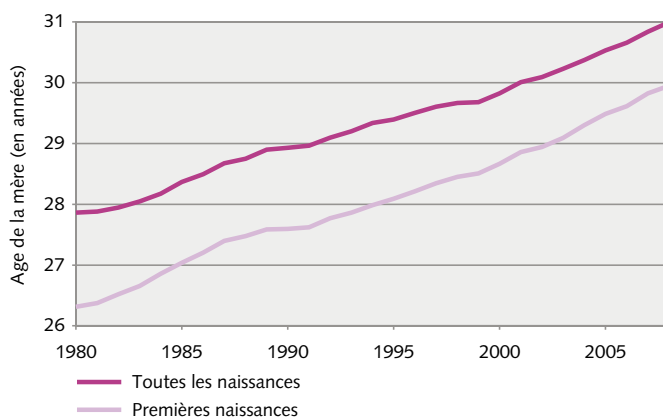
L'ICF traditionnel ne donne toutefois une estimation réaliste du nombre moyen d'enfants par femme que si les taux de fécondité par âge restent constants et, donc, si l'âge moyen des femmes au moment de la naissance de leurs enfants reste stable au cours du temps. Si la répartition par âge des femmes au moment de la naissance change, la pertinence de cet indicateur, qui est un indicateur de la fécondité du moment, diminue. Il se produit ce qu'on appelle un effet de calendrier⁹ qui conduit à des estimations erronées du nombre moyen d'enfants par femme.

En Suisse, les comportements en matière de procréation se caractérisent depuis plusieurs années par une augmentation continue de l'âge des femmes à la naissance du premier enfant et à la naissance des enfants suivants. Les principaux facteurs qui déterminent cette évolution sont l'augmentation de la durée de formation des femmes et leur plus grande participation à la vie active, ce dernier facteur étant lié à des difficultés à concilier la vie familiale et la vie professionnelle.

L'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant est passé de 26,3 ans en 1980 à 29,9 ans en 2008. L'évolution est à peu près la même si l'on considère toutes les naissances indépendamment de leur rang. L'âge moyen des mères est passé au cours des 28 dernières années de 27,9 ans (1980) à 31,0 ans (2008) (cf. graphique G9). Derrière cette évolution se cache une évolution considérable des taux de fécondité par âge.

L'effet de calendrier dans le domaine de la fécondité, à savoir le report observé de la procréation vers un âge toujours plus élevé, fait que le niveau de fécondité mesuré par l'ICF est sous-estimé. Le chiffre donné par l'ICF est inférieur au nombre moyen réel d'enfants auquel une femme qui est aujourd'hui en âge de procréer donnera naissance au cours de sa vie.

Age moyen de la mère à la naissance, de 1980 à 2008 G 9



Source: BEVNAT

© OFS

L'ICF, qui était en Suisse de 1,56 en 1980, est tombé – après une hausse légère et passagère à la fin des années 1980 et au début des années 1990 – à 1,39 en 2002 et en 2003. C'est le niveau le plus bas jamais enregistré. Depuis 2004, la tendance annuelle est de nouveau légèrement à la hausse. L'ICF est remonté à 1,48 en 2008, retrouvant ainsi son niveau de 1999 (cf. graphique G10, p. 7).

Pour tenir compte de l'effet de la hausse de l'âge moyen des femmes à la maternité – effet que les chiffres transversaux ignorent –, on peut calculer un **ICF corrigé ou standardisé**¹⁰ (corrigé de l'évolution de l'âge des femmes à la maternité). Les taux corrigés ont été estimés pour la Suisse par Burkimsher (2008)¹¹. Selon ses calculs, l'ICF corrigé était d'environ 1,77 au milieu des années 1980 et a atteint sa valeur la plus basse, 1,59, en 2001. Depuis, l'ICF corrigé tend comme l'ICF traditionnel à remonter. Il a atteint 1,71 enfant par femmes en 2007. Depuis 1980, l'ICF corrigé de l'effet de calendrier a toujours été nettement au-dessus des valeurs de l'ICF traditionnel.

Il existe encore une méthode plus simple et plus directe pour établir sans distorsion le niveau des naissances: considérer le nombre moyen d'enfants que les femmes des générations successives ont effectivement eu jusqu'à la fin de leur période de procréation. Cette **descendance dite finale** (ou nombre final d'enfants)¹² ne peut toutefois être déterminée de manière définitive pour les femmes d'une génération donnée que lorsqu'elles ont atteint 49 ans et sont ainsi arrivées à la fin de leur période de reproduction. Il n'est donc possible aujourd'hui de calculer définitivement la descendance finale que des femmes nées jusqu'en 1959. On peut en outre produire des estimations relativement fiables sur la fécondité cumulée des femmes nées de 1960 à 1973.

⁸ L'ICF est un indicateur du moment: il indique, dans une optique transversale, la fécondité pour une année donnée.

⁹ On parle d'«effet de calendrier» lorsque les taux du moment évoluent au cours de la période d'observation uniquement sous l'effet de l'évolution de l'âge moyen au moment de l'événement considéré (p. ex. naissance, décès, mariage). Les taux du moment diminuent lorsque l'âge moyen augmente et augmentent lorsque l'âge moyen diminue, d'où des distorsions dans les résultats.

¹⁰ La littérature spécialisée propose différentes formules pour effectuer la correction. Pour la fécondité, on utilise souvent la méthode de Bongaarts et Feeney («On the quantum and tempo of fertility», Population and Development Review, 24(2), 1998).

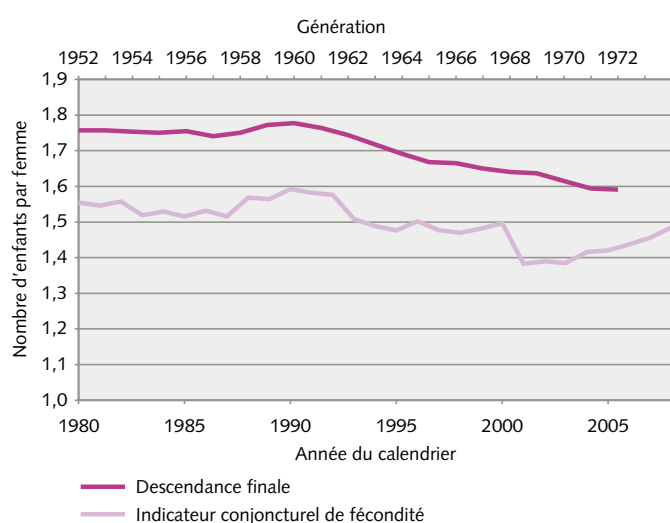
¹¹ Burkimsher M. (2008), An analysis of Swiss fertility by parity, by period and by cohort (non publié).

¹² La descendance finale est un indice de cohorte, qui permet l'observation longitudinale de toutes les femmes nées la même année.

Le graphique G10 montre que, de 1952 à 1959, aucune génération de femmes n'a eu moins de 1,74 enfant en moyenne. Les chiffres sont nettement au-dessus de l'ICF annuel traditionnel et sont du même ordre de grandeur que l'ICF corrigé de Burkimsher. La descendance finale estimée des femmes qui ne sont pas encore arrivées au terme de leur période de reproduction (femmes nées en 1960 ou après) tombe au-dessous de 1,7 à partir de la génération 1964 et au-dessous de 1,6 à partir de la génération 1973, mais reste toujours nettement au-dessus du nombre moyen d'enfants selon l'ICF traditionnel depuis 1980. Il faut toutefois considérer que ces chiffres, estimés sur la base des taux de fécondité par âge observés pour les générations de femmes plus âgées, ne tiennent pas forcément correctement compte de la tendance au report des naissances dans les générations plus jeunes.

Indicateur conjoncturel de fécondité et descendance finale

G 10



Source: BEVNAT

© OFS

La descendance finale ne peut pas être comparée directement avec l'ICF d'une année donnée car les deux chiffres sont calculés à des moments différents. Pour pouvoir comparer tout de même les ordres de grandeur, les descendance finale sont indiquées pour les années dans lesquelles les générations correspondantes de femmes ont en moyenne eu leurs enfants.

L'effet de calendrier s'observe aussi à travers d'autres facteurs. En effet, lorsque le report des naissances à un âge toujours plus avancé cesse ou que les femmes ayant dépassé la trentaine réalisent plus fréquemment leur désir d'enfant, l'ICF traditionnel augmente. Ce dernier facteur pourrait expliquer en bonne partie l'augmentation légère mais constante de l'ICF depuis 2004. Alors que la fécondité par âge des femmes de moins de 30 ans continue à diminuer, celle des femmes de 30 à 34 ans a augmenté d'environ 5% et celles femmes de 35-39 d'environ 24%.

Le report des naissances ayant, malgré les progrès de la médecine, des limites biologiques, il faut s'attendre à ce que l'effet de calendrier s'atténue à l'avenir et à ce que la hausse de l'ICF se poursuive (même si le taux de fécondité des femmes plus jeunes continuait à stagner à un bas niveau). D'autre part, on observera certainement un recul de la descendance définitive des femmes qui atteindront l'âge de 50 ans dans 10 à 20 ans, car s'il est possible de reporter la naissance du premier et du deuxième enfant, c'est beaucoup plus difficile pour le troisième et pour le quatrième enfant. Il ne sera pratiquement pas possible pour ces femmes de récupérer entièrement les naissances reportées, de sorte que le nombre final d'enfants sera également plus bas en moyenne chez ces femmes que chez celles nées avant 1959. □ MHE

Les réponses de l'expert: interview de Monsieur Gilles PISON de l'INED, France



Gilles Pison - Biographie express

Gilles Pison est directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED, Paris, France). Il est rédacteur en chef de la revue *Population et Sociétés* et co-rédacteur en chef du site Internet de l'INED. Ses principales recherches portent sur les changements démographiques et sanitaires dans le monde, avec un intérêt particulier pour l'Afrique au sud du Sahara. Il vient de publier un *Atlas de la population mondiale* aux éditions Autrement.

NL-Démos: Quelles sont les raisons de l'augmentation des naissances en France depuis une dizaine d'années?

Gilles Pison: On pourrait penser que cela vient de ce que les couples ont de plus en plus d'enfants. Paradoxalement, ce n'est pas le cas. En France, les couples d'aujourd'hui ont le même nombre d'enfants que ceux d'il y a trente ans (en moyenne légèrement plus de deux enfants). La différence est qu'ils les ont plus tardivement. L'âge moyen à la maternité a augmenté de trois ans et demi depuis 1978 et se situe autour de 30 ans en 2008. Les premières naissances survenaient en moyenne à un peu moins de 24 ans au début des années 1970, elles ont lieu aujourd'hui plus de quatre ans plus tard, à 28 ans.

Pendant la période où les femmes ont retardé de plus en plus leurs maternités, qui va du début des années 1970 au milieu des années 1990, le nombre annuel de naissances et l'indicateur de fécondité ont été relativement faibles. En effet, les générations les plus âgées, qui avaient déjà eu leurs enfants, n'en avaient plus, alors que leurs cadettes, qui n'avaient pas encore eu les leurs, attendaient pour les avoir. Ce niveau bas a perduré tant que le mouvement de retard des maternités d'une génération à l'autre s'est poursuivi. Maintenant qu'il cesse, le nombre annuel de naissances remonte.

La hausse des naissances et de l'indicateur de fécondité ne reflète donc pas une propension des femmes ou des couples à avoir plus d'enfants. Elle vient d'une stabilisation du calendrier des maternités après plusieurs décennies de transition pendant lesquelles il est progressivement devenu plus tardif, ce qui avait entraîné une baisse temporaire des naissances.

NL-Démos: La forte fécondité en France est-elle liée à la présence des immigrées ?

Gilles Pison: Les étrangères contribuent aux naissances de la France dans une proportion de 12% et les immigrées, qui incluent les étrangères devenues françaises, dans une proportion de 15% (chiffres de 2005). La fécondité des étrangères est plus élevée que celle des Françaises (3,3 enfants contre 1,8 en 2004), mais comme ce surcroît ne concerne qu'une minorité au sein de la population (5,8%), il relève seulement de 0,1 enfant le taux de fécondité du pays, qui passe ainsi de 1,8 à 1,9 enfant par femme en 2004. Immigration ou pas, la fécondité de la France reste l'une des plus élevées d'Europe.

NL-Démos: Peut-on parler d'un changement de comportement des femmes françaises face à la maternité?

Gilles Pison: Les comportements féconds semblent plutôt d'une grande constance. Dans leur grande majorité, les femmes en France continuent à souhaiter avoir des enfants, un peu plus de deux en moyenne, et la plupart ont effectivement des enfants. Seule un peu plus d'une sur dix n'en a pas, ce qui est très peu – parmi les femmes nées il y a un siècle, elles étaient plus de deux sur dix à ne pas en avoir. Ce qui a changé en revanche au cours des dernières décennies, c'est le contexte familial dans lequel surviennent les naissances. Comme déjà mentionné, les femmes attendent plus tard pour devenir mères. Si les naissances précoces sont devenues rares, c'est grâce à une meilleure maîtrise de la fécondité liée à la diffusion de la contraception, mais aussi en raison du souhait des couples d'avoir terminé ses études, d'avoir un logement et d'avoir un travail, pour avoir des enfants. L'allongement des études, notamment chez les femmes, a beaucoup contribué à ce retard des maternités.

La maîtrise de la fécondité fait qu'il naît de moins en moins d'enfants non désirés. Les couples ont désormais les enfants qu'ils veulent quand ils veulent. Mais cette possibilité est devenue une exigence. Les couples ayant des difficultés à concevoir, de plus en plus nombreux en raison du retard des maternités, se tournent de façon croissante vers la médecine pour avoir l'enfant désiré. En 2003, une naissance française sur 20 (5%) a été obtenue à l'issue d'un traitement ou d'une technique médicale. Dans la moitié des cas (2,4%), il s'agit de simples stimulations ovariennes, et dans l'autre, d'insémination artificielle (0,8%) ou de fécondation in vitro (FIV) (1,7%).

NL-Demos: Est-ce que la diminution du nombre de mariages n'a pas eu d'effet sur les naissances?

Gilles Pison: Le nombre de mariages célébrés chaque année a diminué d'un tiers en France depuis 35 ans et la proportion de personnes se mariant un jour est passée de 80% à 50%. Par ailleurs, les personnes qui se marient le font de plus en plus tard. En 1972, une femme se mariait pour la première fois à 22,4 ans en moyenne, un homme, à 24,4 ans. Trente-cinq ans plus tard, c'était à respectivement 29,5 et 31,4 ans. Le recul a été de 7 ans. Cette désaffection partielle pour le mariage a peut-être eu un effet sur la natalité. Il est probablement faible cependant. En effet, un changement que nul n'aurait imaginé est intervenu dans le même temps: les naissances hors mariages, rares jusque-là, sont devenues très fréquentes. En 1970, 6% seulement des enfants naissaient de parents non mariés. Ces naissances, alors mal perçues, étaient classées officiellement comme «naturelles» ou «illégitimes». Mais la norme sociale a changé et elles sont aujourd'hui à parité avec les naissances de parents mariés.

Depuis juillet 2006, la loi française ne différencie plus les droits des enfants naturels de ceux des enfants légitimes, et elle ne distingue plus le type de naissance, naturelle ou légitime, lors de l'enregistrement de la naissance. Les naissances hors mariage surviennent désormais le plus souvent au sein de couples stables. Leur filiation n'est pas établie automatiquement dès la déclaration de leur naissance, comme pour les enfants nés de couples mariés; elle nécessite dans leur cas une reconnaissance (conjointe ou séparée) des deux parents. Au début des années soixante-dix, seul un enfant né hors mariage sur cinq était reconnu par le père dès sa naissance, et en 1980, un sur deux. En 2005, ils sont cinq sur six à l'être. Avec la banalisation des naissances de couples non mariés, la reconnaissance paternelle est devenue la règle et s'effectue rapidement. Au total, moins de 4% de l'ensemble des enfants ne sont pas reconnus dans l'année de leur naissance, la proportion n'ayant jamais été aussi faible depuis 30 ans. La distinction qui existait auparavant entre enfants légitimes et enfants naturels s'est déplacée: elle passe aujourd'hui entre enfants non reconnus par leur père et enfants bénéficiant de la double filiation, que leurs parents soient mariés ou non au moment de la naissance.

NL-Demos: La France a-t-elle une politique nataliste? Si oui, que fait-elle pour promouvoir les naissances?

Gilles Pison: En France, la démographie est considérée depuis très longtemps comme une question importante, à la fois par l'État et les particuliers, et elle fait l'objet de nombreux débats. La croissance de la population française est perçue comme une bonne chose, et la perspective de sa diminution, une source d'inquiétude. Le pays est considéré comme pouvant facilement accueillir une population plus nombreuse, beaucoup de régions étant considérées comme «vides». La moindre croissance de la population par rapport à ses voisins européens pendant le 19^e siècle et la première partie du 20^e siècle, liée à ce que les Français ont été les premiers en Europe à limiter les naissances, a suscité très tôt une politique nataliste dont la politique familiale d'aujourd'hui est l'héritière. Celle-ci s'appuie sur le constat que les familles déclarent dans leur majorité vouloir deux enfants, voire plus, et vise à permettre la réalisation de ces désirs, sous

forme d'aides, d'allocations et d'allègements fiscaux par l'État, tandis que les collectivités locales tentent d'accroître l'offre de gardes pour les jeunes enfants, afin de permettre aux parents qui en ont de pouvoir continuer à travailler.

NL-Demos: Qu'en est-il de la fécondité de la France par rapport à la fécondité des pays membres de l'UE?

Gilles Pison: En Europe, en 2007, les taux de fécondité varient de 1,25 enfant en moyenne par femme en Slovaquie à 2,0 en France et en Irlande. Les fécondités les plus élevées au sein de l'Union européenne s'observent au Nord et à l'Ouest (entre 1,8 et 2,0 enfants par femme), les plus basses au Sud et à l'Est (moins de 1,5). L'Autriche et l'Allemagne (1,4), ainsi que la Suisse (1,5), géographiquement en position centrale, sont plus proches des pays de l'Est et du Sud. La France, également en position centrale, est en revanche proche des pays du Nord et affiche la fécondité la plus élevée des 27 pays de l'Union. Diverses explications sont généralement fournies. On invoque souvent la politique française de soutien à la natalité, mise en place de longue date et largement consensuelle, qui a ses équivalents dans les politiques familiales des pays scandinaves. Autre ressemblance entre la France et les pays nordiques, la réprobation vis-à-vis des femmes faisant garder leurs enfants est moins importante qu'ailleurs et la mise en crèche ou à l'école maternelle précocement est même considérée comme favorable à l'enfant car lui permettant de se socialiser plus vite. De la même façon, en France, et dans les pays nordiques, et contrairement à l'Europe du Sud, il n'y a pas de réprobation à l'égard des naissances hors mariage.

Définitions

Descendance finale: nombre moyen d'enfants par femme mis au monde durant leur vie féconde par les femmes d'une génération donnée. La descendance finale est un indicateur longitudinal.

Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF): nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme qui serait soumise à chaque âge, durant sa vie féconde, aux conditions de fécondité observées durant l'année considérée. L'ICF est un indicateur transversal.

Naissance hors mariage: naissance d'un enfant d'une femme pas mariée (célibataire, divorcée ou veuve) au moment de la naissance de l'enfant.

Naissance multiple: naissance de plusieurs enfants (jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés, etc.).

Rang de naissance: rang qu'occupe une naissance compte tenu du nombre d'enfants déjà nés de la mère.

Taux brut de natalité: rapport du nombre de naissances vivantes enregistrées durant une année civile à l'effectif de la population résidente permanente au milieu de l'année. Le résultat s'exprime généralement en pour mille.

Conférences

Le 16^e colloque international de l'Association internationale des Démographes de Langue Française ([AIDELF](#)) aura lieu du 21 au 24 juin 2010 à Genève et aura pour thème les «**Relations inter-générationnelles – enjeux démographiques**».

L'**Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF)** a été créé en 2009 suite à la signature d'un protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec, l'Agence universitaire de la Francophonie ([AUF](#)), l'Organisation internationale de la Francophonie ([OIF](#)) et l'Université Laval. L'ODSEF poursuit deux principaux objectifs qui structurent ses activités selon deux axes. Le premier objectif est de contribuer à assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine démographique des États de la Francophonie. Le second objectif de l'ODSEF est d'appuyer l'ensemble des initiatives permettant de circonscrire les dynamiques démo-linguistiques et de mieux situer la place qu'occupe la langue française au sein des populations de la Francophonie.

Actualités

Données statistiques

- Les résultats définitifs de la [statistique de l'état annuel de la population \(ESPOP\) 2008](#) sont disponibles depuis le 27 août 2009.
- Les résultats de la [statistique du mouvement naturel de la population en Suisse pour l'année 2008](#) sont disponibles depuis le 2 juillet 2009.
- Les résultats de la [statistique des interruptions de grossesse pour l'année 2008](#) sont parus en juin 2009.
- L'Office fédéral des migrations (ODM) a récemment publié son **Rapport sur la migration 2008**, qui fournit les principaux chiffres et faits ayant marqué l'année 2008 dans le domaine des migrations.

[Communiqué de presse](#)

[Publication](#)

Publications

- Eurostat a fait paraître, en mai 2009, la première édition d'une future publication trimestrielle qui traite du thème de [l'asile](#).
- Le volume 20 de la publication [Demographic Research](#) est disponible en ligne. Vous y trouverez divers articles portant entre autre sur la fécondité, l'espérance de vie et la nuptialité.
- L'édition 2009 de la publication annuelle de l'**OCDE «Perspectives des migrations internationales»** est parue à la fin juin.

Impressum

La Newsletter Démon paraît trimestriellement. Elle présente des informations concernant l'actualité statistique suisse récente, en particulier celle de la démographie de notre pays. Vous pouvez vous y abonner gratuitement ou la télécharger depuis le portail statistique. <http://www.statistique.admin.ch>
→ Thèmes → 01 Population → Publications

Numéro de commande: 239-0903-05

Réalisation et complément d'information:

Office fédéral de la Statistique OFS, Section Démographie et migration, Tél. 032 713 67 11,
E-mail: info.dem@bfs.admin.ch

Rédacteur responsable: Stéphane Cotter (SC), OFS

Rédaction: Stéphane Cotter (SC), Marcel Heiniger (MHE), Fabienne Rausa (FRA), Céline Schmid Botkine (CES), OFS

Graphiques et Layout: Service Prepress/Print de l'OFS

Langue du texte original: français, allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

